

BESSAC (M. Abel), Député du Lot (R. I.).

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5901). = Est nommé membre : de la Commission de la production industrielle [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**); de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [19 janvier 1954] (**F. n° 341**).

Dépôt :

Le 21 août 1951, une proposition de loi tendant à compléter, pour les distances de plantation des arbres d'essence forestière, les dispositions de l'article 671 du Code civil, **n° 758**.

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi relatif au redressement financier de la Sécurité sociale; Art. 9 : *Son amendement tendant à limiter aux assurés ayant cotisé cinq ans dans l'agriculture, les dispositions de l'article* [30 août 1951] (p. 6626); — du projet de loi relatif au développement des crédits de fonctionnement des services civils en 1952; EDUCATION NATIONALE, Chap. 1150 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les écoles primaires (conférences pédagogiques rurales)* [19 décembre 1951] (p. 9399); PRESTATIONS FAMILIALES AGRICOLES, Art. 1^{er} : *Contre-projet de M. Tanguy-Prigent, tendant à relever le taux de la taxe à la production* [21 décembre 1951] (p. 9536, 9537); — d'un projet de loi relatif aux dépenses des services civils en 1952; Art. 1^{er}. Etat A, INDUSTRIE ET ENERGIE, Chap. 9051 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour le bureau de recherches de pétrole (législation de la recherche)* [27 décembre 1951] (p. 9911); *le retire* (p. 9913); — du projet de loi portant développement des crédits de fonctionnement des services civils en 1953; AGRICULTURE, Etat A, Chap. 3131 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les services agricoles (vente des noix du Sud-Ouest)* [21 octobre 1952] (p. 4286); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE; Etat A, Chap. 3101 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour l'administration centrale (lenteur de la distribution des cartes de*

déportés) [20 décembre 1952] (p. 6693); *le retire* (ibid.); — du projet de loi relatif aux dépenses des Ministères (exercice 1954); TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE, Chap. 4312 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour la formation professionnelle des adultes (stages de formation professionnelle accélérée)* [29 octobre 1953] (p. 4659, 4660); AGRICULTURE, Etat B, Chap. 5162 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les adductions d'eau potable (prix de revient trop élevé de l'eau distribuée)* [4 décembre 1953] (p. 6020, 6021); INDUSTRIE ET COMMERCE, Etat D : *Equipped d'Electricité de France (coût du branchement par E. D. F. pour les utilisateurs ruraux)* [10 décembre 1953] (p. 6433, 6434); — du rapport sur les dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union française pour 1954 : *Son amendement tendant à réduire de 188 millions 100.000 francs les crédits de l'Assemblée Nationale (suppression de la prime de secrétariat de 25.000 francs par mois accordée aux députés)* [10 décembre 1953] (p. 6444); [11 décembre 1953] (p. 6465); *le retire* (ibid.). — Est entendu sur la fixation de la date de discussion des interpellations sur le prix du tabac : *Importance de la culture du tabac dans le Sud-Ouest* [15 décembre 1953] (p. 6841). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la réforme fiscale, Art. 45 : *Amendement de M. Liautey (allègements fiscaux en faveur des artisans)* [29 mars 1954] (p. 1430); *Ses explications de vote (manque d'amélioration pour les artisans et les commerçants de détail)* (p. 1448). = S'excuse de son absence [27 mars 1952] (p. 1500); [26 janvier 1953] (p. 377); [30 mars 1954] (p. 1482); [9 novembre 1955] (p. 5607). = Obtient des congés [27 mars 1952] (p. 1500); [26 janvier 1953] (p. 377); [30 mars 1954] (p. 1482); [9 novembre 1955] (p. 5607).

BESSET (M. Pierre), Député du Puy-de-Dôme (C.)

Son élection est validée [10 juillet 1951] (p. 5916). = Est nommé membre de la Commission du travail et de la sécurité sociale [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**). — Est désigné par la Commission du travail et de la sécurité